

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS DE FORMATION POUR LES PARTICIPANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation MQS – Management de la Qualité en Santé - reconnaît et respecte la diversité des apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Nous nous engageons à fournir des prestations de formation accessibles et inclusives qui permettent à tous les individus, indépendamment de leurs capacités, de participer pleinement à nos programmes de formation.

PRINCIPES DIRECTEURS

- **Accessibilité universelle** : Nous nous engageons à adopter une approche d'accessibilité universelle dans la conception, le développement et la prestation de nos formations, en veillant du mieux à ce qu'elles soient accessibles à tous, sans nécessité absolue d'ajustements particuliers
- **Communication des contenus** : Nous nous efforçons de fournir une communication accessible à tous les apprenants. Cela inclut, sur demande, la documentation de formation, les supports visuels, et tout autre matériel d'apprentissage
- **Adaptation des supports de formation** : Nous nous engageons à fournir des supports de formation adaptés en fonction des besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap. Cela peut inclure la mise à disposition de documents en formats alternatifs, tels que le braille, des versions électroniques ou des supports audios.
- **Accès aux installations** : Nous nous assurons que nos installations de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap, en veillant à la mise en place de rampes, d'ascenseurs, de toilettes adaptées, et en veillant à ce que l'environnement soit exempt d'obstacles.
- **Formation du personnel** : Nous informons notre personnel sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité, de manière à ce qu'ils soient sensibilisés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap et puissent fournir un soutien approprié

PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Les apprenants en situation de handicap sont encouragés à informer leur commanditaire et l'organisme de formation de leurs besoins spécifiques dès le début du processus d'inscription à une de nos formations. Nous mettons en place un processus d'accompagnement personnalisé pour discuter des adaptations nécessaires et assurer un environnement d'apprentissage inclusif.

RÉVISION CONTINUE

Cette politique d'accessibilité des prestations de formation sera revue régulièrement afin de s'assurer de son adéquation avec les normes actuelles et d'apporter d'éventuelles améliorations.

COORDONNÉES DE L'ACCOMPAGNANTE HANDICAP

Pour toute question relative à l'accessibilité des prestations de formation, veuillez contacter notre accompagnante handicap Mme. Anne-Sophie RUBION par email à l'adresse suivante : qualite@mqs-formation.com ou par téléphone au 02.99.05.04.43